



AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Grande Région Grenobloise

PANORAMA

Une année, en bref

2025

L'année en un coup d'oeil

Janvier

- > Définition des programmes d'actions avec les communes dans le cadre du Service public d'efficacité énergétique de la Métropole
- > Publication du catalogue 2025 de l'offre de services de l'ALEC aux collectivités

Février

- > Mois de l'énergie

Mars

- > Démarrage de l'activité «Mon Accompagnateur Rénov'» (MAR), dans le cadre d'une délégation de service public de la Métropole

Avril

- > Comité d'Orientation de l'Offre aux Collectivités (COOC) de l'ALEC

Mai

- > Lancement du cycle de formation Chauffage collectif en copropriété

Juin

- > Assemblée générale de l'ALEC
- > Journée de la rénovation à Seyssinet-Pariset
- > Mois de la fraîcheur
- > Conférence de presse sur les évolutions Mur Mur Maisons et l'actualité MaPrimeRénov'

Juillet Août

- > Animations Été Oh! Parcs à Grenoble

Septembre

- > Rencontres nationales de FLAME, réseau des ALEC
- > Les Ateliers Climat | *Réduction et verdissement de la flotte de véhicules communale*
- > Réseau Genep'Y | *Optimisation des consommations Chauffage, ventilation et climatisation*
- > Lancement du défi Climat des écoles
- > Cours Oasis des collèges : formation des gestionnaires de bâtiment à la désimperméabilisation

Octobre

- > Rencontre Énergie | *Intensification des usages des bâtiments*
- > Séminaire | *Occultations solaires en copropriété*

Novembre

- > Les Ateliers Climat | *Cadre d'engagement des communes dans le Plan Climat Air Énergie Territorial*
- > Rencontres nationales France Rénov'

Décembre

- > Forum annuel du Plan Climat
- > Rencontre des groupements Mur Mur Maisons



Conférence de presse sur les évolutions des aides - Juin



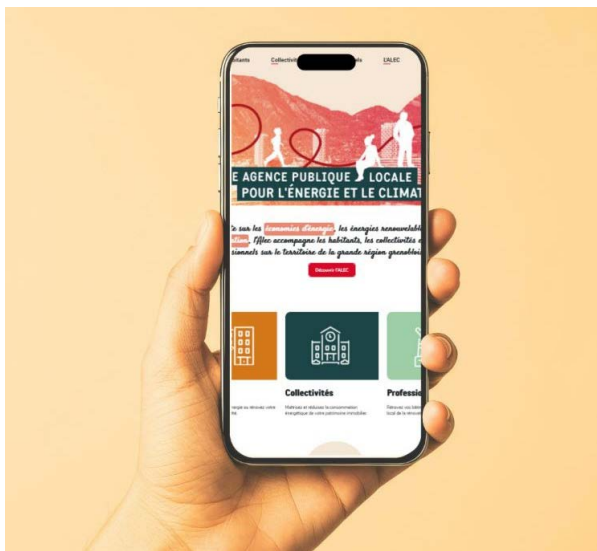
Soirée sur la rénovation des copropriétés à Meylan - Juin



Appart'Énergie au centre communal C. Claudel à Grenoble - Septembre

Les nouveautés

Le site internet de l'ALEC a fait peau neuve



Le nouveau site de l'ALEC a fait sa rentrée en septembre 2025. Vitrine destinée à présenter l'ALEC et ses missions, elle s'adresse aux habitants de la métropole grenobloise, aux collectivités actionnaires, aux entreprises et aux professionnels de la rénovation.

Simplicité et sobriété ont guidé cette refonte.

Ce nouveau site répond au souhait de rendre davantage lisible les sujets énergie, dans le cadre notamment de la structuration du Service public de conseil en énergie métropolitain.

- Parmi les nouveautés : des ressources techniques pour celles et ceux qui ont envie de creuser le sujet de la rénovation, des outils pour simplifier l'accès à l'information : foires aux questions, idées reçues, glossaire, simulateur des aides financières, espace enrichi dédié à l'équipe et la vie au sein de l'ALEC...

Le Service public de conseil en énergie, guichet unique des métropolitains

Fruit d'un travail de plusieurs mois entre Grenoble Alpes Métropole et l'ALEC, le Service public de conseil en énergie a vu le jour en juillet 2025.



SERVICE PUBLIC DE CONSEIL EN ÉNERGIE

Relais local France Rénov', ce guichet propose des conseils, des accompagnements, des ressources et des animations, destinés aux métropolitains, sur les sujets des économies d'énergie et de la rénovation des bâtiments.

L'affichage du Service public de conseil en énergie permet désormais une double identification : la Métropole, collectivité qui impulse les politiques publiques et assure la maîtrise d'ouvrage des dispositifs et l'ALEC qui met en œuvre et assure de manière opérationnelle le service aux usagers.

Une première édition de la journée de la rénovation

Samedi 7 juin, les habitants de la métropole grenobloise étaient accueillis à Seyssinet-Pariset pour parler rénovation énergétique. Visite d'une maison en chantier, balade autour de copropriétés rénovées, quiz sur l'énergie, conférence, exposition sur la fraîcheur dans la ville...

De nombreuses animations étaient proposées par l'ALEC, dans le cadre du Service public de conseil en énergie de la Métropole. Une dizaine d'acteurs de la rénovation et des professionnels étaient présents lors de cette première édition, qui a réuni une centaine de participants.



HABITANTS

L'année a été marquée par l'évolution des modalités des aides financières à l'échelle nationale et la fermeture temporaire du guichet de l'Anah.

Cette actualité a déséquilibré l'écosystème de la rénovation et freiné la confiance des ménages. Une baisse des demandes a été enregistrée sur le second semestre. Face à ce contexte difficile, l'équipe de l'ALEC est restée engagée et a poursuivi son accompagnement sur les dispositifs métropolitains.

Côté maisons

Aller à la rencontre des habitants sur les marchés, dans les entreprises ou directement à leur domicile...

Depuis quelques années, les opérations d'Aller vers les habitants se multiplient. Objectifs : sensibiliser et inciter à agir.

Des "midi deux" en entreprise

Orange, Air Liquide, Crédit Agricole, ST Microelectronics et GEG ont ouvert leurs portes à l'ALEC, sur le temps de la pause déjeuner. À travers des stands ou des réunions courtes, plus de 300 salariés d'entreprises ont bénéficié d'informations sur les dispositifs à la rénovation sur la métropole.

Une opération porte-à-porte ambitieuse à Seyssinet-Pariset

Se lancer dans de petits ou grands travaux de rénovation, changer son chauffage, mieux suivre ses consommations, découvrir les aides financières... L'objectif de ce porte-à-porte était d'échanger sur les besoins des propriétaires, sur le pas de leur porte, et de leur conseiller des solutions personnalisées, selon leurs budgets, les caractéristiques de leur maison ou leurs usages de l'énergie.

L'opération s'est déroulée en mai dans la commune de Seyssinet-Pariset, partenaire de l'opération. Sur les 161 portes ouvertes, 111 propriétaires ont pu être conseillés par un binôme composé d'une personne de l'ALEC et d'un représentant de Seyssinet-Pariset ou de la Métropole (agent ou élu).



Changer son système de chauffage, réduire sa facture d'énergie, se lancer dans un projet de rénovation, installer des panneaux solaires...

Dans le cadre du Service public de conseil en énergie de la Métropole, l'ALEC informe, conseille et accompagne les habitants sur les questions liées à l'énergie et à la rénovation des maisons ou des copropriétés.



Mois de l'énergie - Marché de fontaine - Février

5 300 conseils en 2025
(- 2 % / 2024)

3 400 ménages renseignés (-7 %)

44 ateliers, visites, soirées, Appart'Énergie
3 challenges en ligne Métroénergies

L'ALEC est devenue structure « Mon accompagnateur Rénov' »

Dans le cadre d'une délégation de service public confiée par Grenoble Alpes Métropole, l'ALEC est devenue MAR en mars 2025. Cette nouvelle mission s'est inscrite dans la continuité de l'accompagnement du dispositif Mur Mur Maisons de la Métropole. Rendue obligatoire par l'Anah en 2024, le recours à un accompagnateur était une condition pour obtenir MaPrimeRénov', dans le cadre d'une rénovation d'ampleur.

410 nouvelles inscriptions
sur le dispositif Mur Mur Maisons
(- 8 % / 2024)

411 demandes de dossiers
Prime Air Bois (- 4 %)

218
maisons rénovées (- 3 %)

Côté copropriétés

Grenoble : repérage et mobilisation des copropriétés à fort potentiel de rénovation

La Ville de Grenoble, qui propose des aides financières complémentaires, a sollicité l'ALEC pour repérer les copropriétés à fort potentiel de rénovation et les inviter à s'informer sur les aides et dispositifs existants.

L'ALEC a travaillé en lien avec les services du patrimoine de la Ville de Grenoble pour définir une échelle de potentiel de rénovation sur laquelle positionner chaque copropriété du territoire.

3 secteurs ont été identifiés comme à fort potentiel de rénovation, soit un total de 663 copropriétés représentant 20 800 logements. Les habitants ont été invités à participer à l'une des 3 réunions d'information organisées dans les maisons des habitants par la Ville, animées par l'ALEC, pour promouvoir le dispositif Mur Mur de la Métropole. Plus d'une centaine de participants ont répondu présents à l'appel.

Nouveau cycle de formation chauffage

Comprendre le fonctionnement d'un chauffage collectif, optimiser son installation, décrypter et suivre son contrat d'exploitation... Dans le cadre du dispositif Mur Mur, l'ALEC enrichit son offre et propose une formation aux copropriétaires pour approfondir leur connaissance sur le chauffage collectif, faciliter les échanges avec leur exploitant et rendre leur installation plus efficace et autonome. Cette formation de 4 modules de deux heures a été proposée en présentiel au printemps à une dizaine de copropriétaires.

258 copropriétés en cours d'accompagnement (320 en 2024)

330 participants aux réunions collectives d'information > 143 copropriétés

18 copropriétés accompagnées à l'Installation de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE)

Des ambassadeurs fraîcheur en copropriété

L'ALEC a été associée par l'équipe des débats pour le climat de Grenoble Alpes Métropole, pour co-animer des soirées de formation dédiées aux copropriétaires. L'objectif ? Outiller les copropriétaires ambassadeurs pour sensibiliser leurs voisins à effectuer les travaux d'adaptation nécessaires à un climat qui se réchauffe. À l'ordre du jour des deux soirées organisées en 2025 : les leviers pour rafraîchir les villes comme l'eau et la végétalisation, les moyens pour convaincre ses voisins et la création d'un réseau pour partager les bonnes pratiques. Le format a été renouvelé en 2026.

Accompagnement de projets photovoltaïques en copropriété

Installer des panneaux solaires dans sa copropriété permet de contribuer à la transition énergétique du territoire, de valoriser sa toiture et son immeuble... mais aussi de produire et de consommer sa propre électricité. À l'heure de l'augmentation du coût des énergies, c'est une solution intéressante pour diminuer les charges des parties communes et parfois même les charges individuelles. Dans le cadre du Service public de conseil en énergie de la Métropole, l'ALEC accompagne désormais les copropriétés privées dans leurs projets photovoltaïques.

Publications

Mur Mur sur Télégrenoble

La Métropole, en partenariat avec Télégrenoble, a lancé Mur Mur l'émission. 7 reportages ont été réalisés pour une mise en lumière de projets de rénovation dans des maisons, des copropriétés, des sièges d'entreprises ou des commerces.



Suivre son chantier de rénovation en maison

Fiches travaux, bonnes pratiques, points de vigilances... Ce guide pratique, à l'attention des personnes accompagnées dans Mur Mur Maisons, vise à faciliter le suivi de chantier et la réception des travaux.



Rénover son appartement ou sa copropriété ?

Coût, efficacité, réglementation... Cette nouvelle plaquette apporte un éclairage aux copropriétaires et des arguments pour privilégier la rénovation globale et collective.



COLLECTIVITÉS

Top 3 des services phares, plébiscités en 2025

1. Étude de potentiel de production d'énergie photovoltaïque d'un bâtiment
2. Mesure des impacts thermiques et environnementaux de la désimperméabilisation d'un espace extérieur
3. Conseil Stratégie Patrimoniale et Énergétique

Accompagnement à la mise en oeuvre du Plan Climat, amélioration des performances énergétiques des bâtiments, lutte contre la surchauffe estivale, maîtrise des consommations d'eau, sensibilisation à la sobriété énergétique... L'ALEC intervient en soutien des collectivités, dans le cadre de leur forfait SPEE (Service public d'efficacité énergétique), de financements métropolitains ou via des commandes complémentaires auprès de l'ALEC.

Côté Patrimoine énergie

Qualité de l'air intérieur : appui à la mise en conformité

Depuis 2025, l'ALEC accompagne les communes à la mise en conformité avec le décret sur la Surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur dans les bâtiments accueillant des enfants, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2025.

Saint-Égrève, La Tronche et Varcès-Allières-et-Risset ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé : conseil sur l'acquisition de capteurs conformes à la réglementation, réunion d'information pour comprendre la méthodologie et les outils pour sa mise en œuvre sur son patrimoine puis accompagnement à la mise en conformité complète d'un établissement.

Ces missions ont été réalisées dans le cadre du Service public de conseil en énergie ou de commandes directes auprès de l'ALEC.

Patrimoine des communes : quelles évolutions depuis 10 ans ?

Évolutions des consommations d'énergie des bâtiments et des émissions de gaz à effet de serre, du mix énergétique, des dépenses et des prix de l'énergie...

Depuis 2005, l'ALEC réalise pour la Métropole le bilan annuel des consommations, dépenses et émissions de CO₂ des communes de la métropole grenobloise. En 2025, l'ALEC a publié le bilan énergie du patrimoine intercommunal de Grenoble Alpes Métropole de ces dix dernières années.

Le photovoltaïque prend de l'essor



L'augmentation des prix de l'électricité et les évolutions réglementaire donc la Loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) ont accéléré les souhaits des communes de se lancer dans des projets de photovoltaïque.

Dans ce cadre, l'ALEC propose une offre d'accompagnement aux projets dédiés au photovoltaïque, de l'étude d'opportunité au suivi de production, en passant par l'accompagnement en phase projet.

- En 2025, l'ALEC a poursuivi l'accompagnement auprès du Département de l'Isère dans son plan de développement photovoltaïque sur son patrimoine propre (collèges, Centre d'Entretien Routier, Maison Du Département).
- 13 sites ont bénéficié d'études d'opportunité en autoconsommation individuelle et collective.
- Depuis 2025, l'ALEC accompagne également le SMMAG dans sa stratégie photovoltaïque, sur ses dépôts Tramways et Bus et ses parkings.
- Des études ont été réalisées pour des communes de la Métropole, afin d'évaluer le potentiel de projets photovoltaïques. La commune de Saint-Égrève est accompagnée par exemple dans les phases projets des nouvelles centrales et l'exploitation et la maintenance de ses centrales existantes.

Volet Patrimoine et énergie

528
jours d'activité
dont

260 jours pour 30 communes en forfait CEP*

36 jours pour les 9 communes en forfait
«Accompagnement à la carte»

171 jours en accompagnement direct

61 jours
Animation du réseau et autres
(GENEP'Y, Rencontre Énergie,
newsletter...) et la plateforme CEE

*Conseil en énergie Partagé

Côté Climat

Gestion de l'eau : un accompagnement au long cours auprès de Vizille et d'Échirolles

Dans un contexte de déréglementation climatique et de baisse des budgets, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à souhaiter mieux préserver la ressource en eau et mieux gérer les usages. L'ALEC a développé le CeauP, Conseil en eau partagé, besoin exprimé par les communes actionnaires. En 2025, Échirolles et Vizille ont démarré cette démarche. Les consommations en eau des 67 compteurs à Vizille et 198 compteurs à Échirolles ont été recensées. Des visites sur site ont été effectuées. Les premiers bilans des consommations (2020-2024) et des préconisations d'actions ont été partagés aux équipes et aux élus.



Conseil en Eau Partagé - Accompagnement de la ville de Vizille

- ⋮ L'accompagnement, d'une durée de 3 ans ou plus, facilite la mise en place d'un suivi des consommations d'eau, en vue de préconiser et d'amorcer des actions de réduction de ces consommations.

Évaluation du cadre d'engagement du Plan Climat proposé aux communes

L'ALEC a entamé en 2025, pour le compte de la Métropole, un chantier d'évaluation et d'amélioration des outils destinés aux communes. L'objectif : améliorer les modalités d'engagement et d'accompagnements, à partir de 2026, dans le cadre du nouveau Plan Climat. Un premier atelier, réunissant les représentants de 13 communes partenaires, a été animé par l'ALEC en octobre. Il a permis d'aborder trois dimensions de l'engagement des communes dans le PCAET : le processus d'élaboration du plan d'action et de signature de la charte, l'accompagnement et le suivi du plan climat communal et les outils collectifs à disposition des communes. Des échanges avec les communes ont enrichi le travail, qui se poursuit en 2026.

Bilan de l'action des communes

Dans le cadre de la révision du Plan Climat, Grenoble Alpes Métropole a souhaité réaliser un bilan de l'engagement des communes partenaires sur la période 2020-2024. Ce bilan avait pour objectifs de mesurer l'avancée dans les communes des enjeux phares du PCAEM, en chiffres, d'analyser des leviers et freins au passage à l'action et de délivrer une vision consolidée des actions réalisées par les communes dans leurs champs de compétences. L'ALEC a réalisé ce bilan à l'échelle des 34 communes engagées dans le PCAEM via la collecte d'indicateurs chiffrés et des entretiens réalisés avec les communes.

Volet Climat

255
jours d'activité
dont

88 jours de suivi des communes
31 jours de communication (newsletters et site des partenaires)
25 jours d'animation du réseau
28 jours d'observatoire du Plan Climat

34 communes
suivies dans la mise en oeuvre
du Plan Climat



377 jours
de commandes directes
+ 160 jours / 2024

235 jours Patrimoine & énergie
86 jours Eau & végétalisation
56 jours Mobilisation des habitants

173
agents formés
sur l'année

18
sessions de formations
organisées

De l'intensification des usages des bâtiments

Dans le cadre du Service public de conseil en énergie de la Métropole, l'ALEC organise chaque année une Rencontre Énergie, temps de partage dédié aux collectivités et professionnels de la rénovation et de l'habitat pour échanger sur des sujets d'actualité, éclairés par l'intervention d'experts locaux ou nationaux.



Rencontre Énergie sur l'usage des bâtiments - Octobre 2025

- Comment concevoir ou rénover un bâtiment pour plusieurs usages ?
- Comment ouvrir ses espaces à des acteurs extérieurs ? Quels outils pour lever les freins principaux (assurantiels, organisationnels, juridiques...) ?
- Comment faire plus, avec moins ?
- L'ALEC s'est intéressée au sujet de l'intensification des usages des bâtiments. Des principes théoriques, des outils pratiques et des retours d'expériences ont été présentés lors de cette Rencontre Énergie, qui s'est déroulée mardi 14 octobre à Grenoble, avec les interventions de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, le Département de l'Isère, Grenoble École de Management (GEM) et Les Bureaux du Cœur.

Côté Fonds Chaleur



Inauguration de la chaufferie bois de Muriannette - Avril

40 études d'opportunité de projets d'ENR thermiques

25 livraisons de projets accompagnés

Dans les coulisses des réseaux de chaleur bois-énergie

Le 2 octobre 2025, 51 élus et techniciens de collectivités de la Métropole et de l'Isère se sont réunis pour parler bois énergie et des réseaux de chaleur associés.

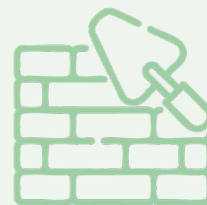
Cette rencontre, co-organisée par la Métropole, la Compagnie de chauffage, l'ALEC et Fibois, était l'occasion d'échanger entre les élus et professionnels de la filière.

Objectifs : donner une vision élargie du potentiel et de la structuration de l'offre en bois local (décheté et granulé) et présenter le développement de projets de chaufferie et de réseaux de chaleur biomasse.



Visite de la centrale de Biomax - Octobre

PROFESSIONNELS



Côté tpe-pme

Réponse à un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME

En 2025, l'ALEC a répondu au programme Pacte Entreprises de l'ADEME, visant à constituer un réseau de conseillers énergie opéré par des structures, relais sur les territoires.

Ce dispositif dédié aux professionnels doit proposer un guichet d'information, de conseil et d'accompagnement gratuit vers l'entreprise à toutes les étapes de son projet d'économies d'énergies.

Ce programme viendra abonder à partir de 2026 les actions confiées à l'ALEC par la Métropole et permettra de réaliser davantage d'accompagnements auprès des entreprises métropolitaines.

Des actions d'information et de porte-à-porte pour se faire connaître

En novembre, les conseillers de l'ALEC ont participé à des opérations d'Aller vers à Claix, Champ-sur-Drac et Veurey, dans le cadre du marché Mur Mur Pros.

Le principe ? S'inviter à des présentations organisées par les zones d'activités ou faire du porte-à-porte pour faire connaître l'offre de conseils et d'accompagnement à la rénovation : mieux suivre et optimiser les consommations d'énergie, réduire la facture énergétique de ses bâtiments, rénover ou construire des bâtiments performants, utiliser les énergies renouvelables...

143 conseils de premiers niveaux dispensés

45 accompagnements

L'ALEC est en lien avec les entreprises et acteurs de la rénovation et du logement : artisans, bureaux d'études, architectes, syndics...

Dans le cadre du Service public de conseil en énergie de la Métropole, l'ALEC accompagne les entreprises dans leurs projets de rénovation, à travers les dispositifs de la Métropole (Mur Mur Pros, Fonds chaleur...).

Elle propose des conseils via les Pros de la Réno et contribue au développement de la filière bâtiment durable.

Elle anime des réseaux d'entreprises comme celui des entreprises labellisées Mur Mur ou encore celui des installateurs de chauffage dans le cadre de la Prime Air Bois. Des rencontres régulières sont organisées avec les syndics et autres acteurs de la transaction immobilière dans le cadre du dispositif Mur Mur Copropriétés notamment.



[À la rencontre des entreprises] Actipôle à Veurey-Voroize - Novembre

Côté Pros de la Réno

En 2025, les demandes des professionnels (artisans, architectes, maîtres d'œuvre ou encore professionnels de l'immobilier) ayant fait appel au service Info Énergie en Isère - Pros de la Réno, a porté majoritairement sur les aides financières liées à l'actualité et aux fermetures temporaires du guichet de l'Anah.

Des tables rondes dans plusieurs EPCI isérois ont été organisées par les Pros de la Réno et la CAPEB 38. Elles ont permis d'aller à la rencontre des professionnels sur les territoires, de recenser leurs besoins et de renforcer la coopération avec les acteurs locaux (EPCI, CAPEB, opérateurs de l'accompagnement - SOLIHA, AGEDEN/ALEC, CAUE - collectifs professionnels) pour massifier la rénovation.

600
demandes traitées

300
entreprises informées

300
professionnels formés sur le territoire

Les coulisses de l'Alec

Sécuriser et clarifier les financements

L'ALEC a souhaité clarifier les financements mobilisables au-delà des contrats avec ses actionnaires.

Une étude juridique menée par un cabinet extérieur a précisé le champ des possibles, notamment en matière de subventions, pour financer des projets internes ou liés à l'activité.

En parallèle, la baisse des demandes des ménages, liée notamment aux évolutions de MaPrimeRénov', a conduit à engager, en lien étroit avec la Métropole, un travail de sécurisation de la structure à court et moyen terme.

Des solutions ont ainsi été explorées pour adapter les marchés et les modalités de commande à un contexte devenu plus incertain.

Mieux piloter l'activité

Un outil « grands équilibres » a été développé en interne : il permet de lier directement les données des ressources humaines, du prévisionnel d'activité ou encore du prévisionnel budgétaire. Il facilite ainsi l'évaluation des principaux équilibres internes, entre force de travail disponible et nécessaire, budget, proportion de temps facturable et non facturable. Ce process, conçu de manière itérative, aboutit à une version des grandes tendances en septembre N-1, puis une version dédiée au vote du budget en janvier N.

Des indicateurs de pilotage ont été mis en place dans tous les domaines. Ils font l'objet d'un suivi mensuel ou trimestriel et sont régulièrement partagés en conseil d'administration.

Améliorer, partager, évaluer

Depuis trois ans, l'équipe prend le temps de faire un bilan annuel, par processus, dans le cadre de sa politique d'amélioration continue.

Quelles actions phares menées sur l'année ? Quelles difficultés rencontrées ? Quelles améliorations prévoir ?

Ces travaux ont fait l'objet d'une restitution à l'équipe, lors d'une journée de cohésion en septembre :

l'occasion de partager une vision commune et de mieux comprendre les métiers des uns et des autres.

Le chantier de l'évaluation a également démarré, avec un premier axe dédié à l'évaluation de la satisfaction des usagers du Service public de conseil en énergie.

Poursuivre le chantier de la transformation numérique

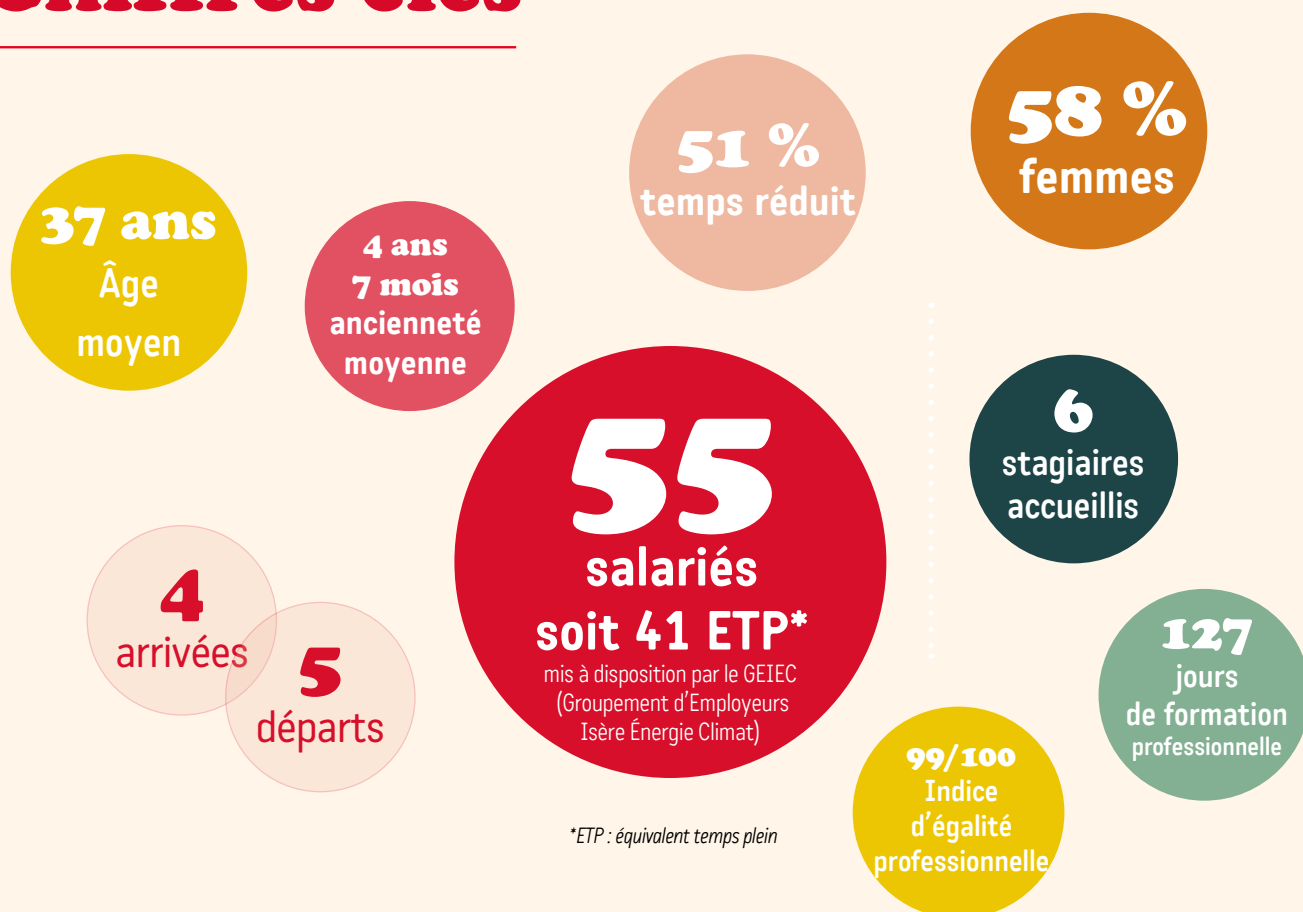
Le chantier de transformation numérique entamé ces dernières années a permis de sécuriser le fonctionnement de la structure, de favoriser le travail collaboratif et de faciliter la conformité RGPD.

Un travail dédié à la cybersécurité s'est poursuivi en 2025, avec la mise en place d'actions prioritaires comme la sécurisation des comptes avec les partenaires et la sensibilisation des salariés à la sécurité.

Le vaste sujet de l'Intelligence Artificielle s'est ouvert, à travers la constitution d'un groupe de travail dédié, une enquête sur les usages au sein de l'équipe et la préparation d'une charte pour 2026.

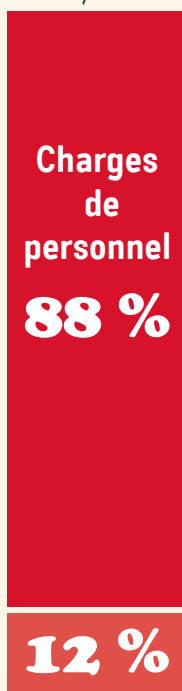


Chiffres-clés

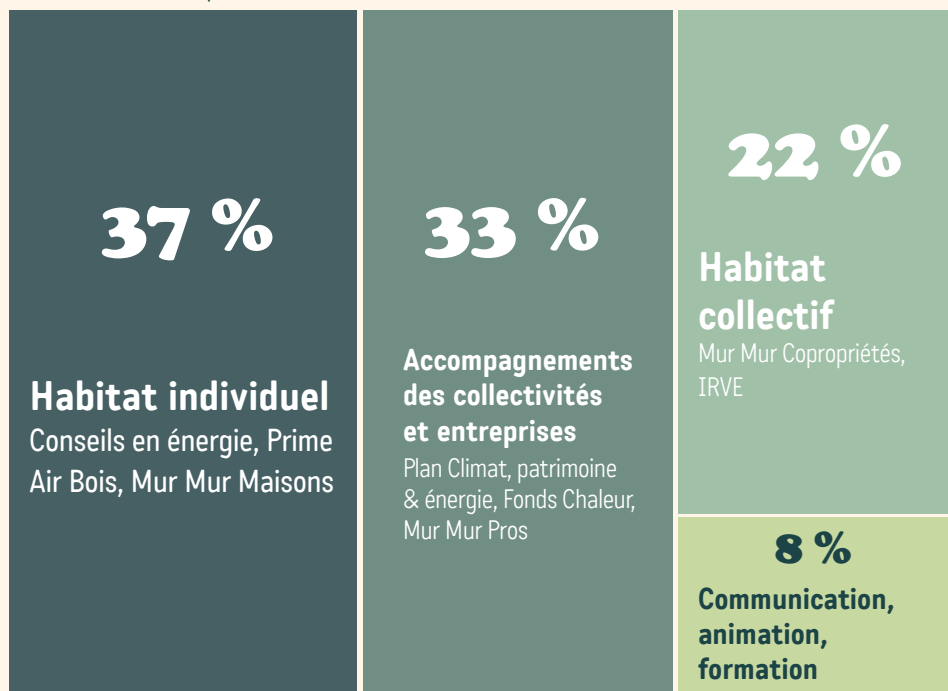


Un budget de fonctionnement de **2,860 millions d'euros HT**
+ 1 % / 2024

Les dépenses



Les recettes : répartition de l'activité



Charges de fonctionnement
(achats, locaux, déplacements, honoraires...)

L'Alec, une Société Publique Locale composée de 49 actionnaires



L'ALEC, en bref

L'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) accompagne les habitants, les collectivités et les professionnels sur les sujets liés aux économies d'énergie, les énergies renouvelables et la rénovation. Société Publique Locale (SPL), elle met en œuvre les politiques climatiques et de transition énergétique de ses 49 collectivités actionnaires : Grenoble Alpes Métropole (actionnaire majoritaire), le Département de l'Isère, 45 communes, le Syndicat des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) et un syndicat intercommunal (SIVOM du Néron).

UNE MISSION

Contribuer aux politiques de décarbonation et d'adaptation liées au réchauffement climatique.

Des objectifs

- Encourager la sobriété énergétique et les changements de comportement,
- Réduire et maîtriser les consommations d'énergie du patrimoine,
- Promouvoir et massifier la rénovation des logements et des bâtiments,
- Contribuer au développer des énergies renouvelables,
- Végétaliser les espaces publics et économiser l'eau,
- Lutter contre la surchauffe estivale...

« L'Alec rend possible et concrète la transformation de son territoire vers un avenir vivable, durable et désirable pour toutes et tous. »

ALEC de la Grande Région Grenobloise

Société Publique Locale

14 avenue Benoît Frachon - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tel : 04 76 00 19 09 - Courriel : infos@alec-grenoble.org

www.alec-grenoble.org